
Le mois

Belgique : une maturation toujours explosive

ANDRÉ JAKKALS

Un accord sur un premier paquet de réformes institutionnelles et un budget 2008... Que demander de plus? La Belgique (ou du moins la Belgique francophone) respire. Ou plutôt elle reprend son souffle avant de replonger au fond de la piscine, dans les glouglous de l'incertitude. Ah! que Verhofstadt est grand, comme il est doué, volontariste et tellement peu... flamand. Et à quel point Yves Leterme est nul, n'est-ce pas? Mais il faudrait quand même qu'il devienne un jour Premier ministre pour que son incapacité à gouverner éclate au grand jour... Non? Ces quelques raccourcis caricaturaux lus ou entendus ces derniers jours donnent une pâle idée de la réalité complexe qui se joue sur la scène politique belge. Ils n'aident en tout cas guère à sortir de l'angoissant jeu du « stop ou encore » auquel la Belgique politique s'adonne depuis le 10 juin 2007 et qui souvent fait office de seule grille de lecture politique. Comme si la seule question qui se posait était de savoir si nous allions avoir un gouvernement et si la Belgique allait oui ou non survivre. On a envie d'y croire même si au fond chacun feint de ne pas vouloir que le pays reste ce qu'il est depuis au moins trente ans, c'est-à-dire une usine à gaz de plus en plus opaque et compliquée mais qui fonctionne quand même vaillamment...

Presque un embryon de vision

Un coup de chapeau d'abord pour les plombiers qui démentent les scénarios les plus pessimistes. En Belgique, il y a toujours une autre voie qui contourne le pire et surtout le meilleur. La « proposition du groupe des Sages relative à la réforme de l'État¹ » est, en effet, presque une demi-vraie bonne surprise. Après les brouillons mal torchés des « non-papiers » qui retranscrivaient les « négociations » confuses de Val Duchesse, on ne peut que souligner la presque-clarté du texte d'un accord qui ne se contente pas de faire la liste des revendications flamandes à faire entrer dans l'entonnoir fédéral. Non, cette fois, il y a non seulement des propositions de loi (qui contiennent il est vrai des transferts relativement mineurs de compétences), mais également un concept général qui donne à tout le moins l'apparence d'une volonté partagée d'équilibre entre les revendications flamandes et les inquiétudes francophones.

Le triptyque « paquets de compétence », « fonctionnement plus efficace de la fédération » et « financement adapté » des Régions et du fédéral pourrait même indiquer un commencement de vrai compromis. Dans une interview accordée au *Soir* le jeudi 29 février, l'ancien président du PSC Philippe Maystadt et actuel patron de la Banque européenne d'investissements est quasiment parvenu à donner un peu de souffle politique à l'accord du 26 février 2008. Le maintien

¹ On peut la consulter sur <http://www.lalibre.be/dossier.php?id=10&folder_id=449>.

d'une Belgique fédérale passera, y explique-t-il, par le renforcement de l'autonomie (des Régions), de la coordination (de leurs politiques avec celle du niveau fédéral) et de leur responsabilisation. Expliqué avec la pédagogie de l'ancien ministre des Finances, on se surprendrait presque à y croire. Et de surcroît, les balises placées dans le texte quant à la garantie du maintien de la sécurité sociale augurent que les réformes du second paquet annoncé pour juillet ne feraient qu'effleurer la solidarité interpersonnelle...

Retour vers les années nonante ?

Les politiques de l'emploi, de la famille, la santé qui se situent dans le champ direct de la sécurité sociale seront donc explorées dans les prochains mois pour tenter d'en élaguer l'une ou l'autre branche qui seraient placées dans le bouquet des compétences des Communautés et des Régions. Comment y parvenir en respectant la balise de la solidarité ? En se contentant de donner quelques compétences supplémentaires en matière de réglementation ? Ou de manière plus ambitieuse et plus flamande, en transférant également une partie du paiement des prestations sociales, en application du principe « un enfant = un enfant » ou « un malade = un malade », « un chômeur = un chômeur ». On procéda de cette manière dans les années quatre-vingt pour l'enseignement, en assurant une base minimale de financement que les Communautés eurent ensuite le loisir de beaucoup compléter (en Flandre) ou de ne quasiment pas compléter (en Communauté française). Et on sait bien ce que cela entraîna comme galères politiques et sociales...

Mais même cette perspective — qui pourrait encore ramener la Communauté française dans un scénario de plan de fermeture comparable à celui qu'il a traversé tout au long des années nonante — reste rose par rapports aux chemins incertains où nous mènerait un échec de ce second paquet. Celui-ci reste hautement probable quand on songe aux nœuds qui sont

encore à démêler : scission de l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde, rassemblement des élections fédérales et régionales, création d'une circonscription fédérale unique.

Il a été dit qu'en négociations, le MR s'était cantonné dans une relative discrétion (notamment quand il fut question du refinancement de la Région bruxelloise) qui tranchait avec le ton toujours aussi bravache du président du FDF Olivier Maingain, clamant dans les médias son exigence d'élargissement de la Région bruxelloise. Là aussi Philippe Maystadt a laissé voir les limites ténues dans lesquelles les compromis pourraient se négocier. Dans l'équilibre de la terre communautaire, évoquer une modification de la frontière linguistique équivaut à remettre en question le caractère fédéral de la sécurité sociale. Au nombre des mégatonnes, les bombes atomiques s'équivaudraient...

Le passage du fédéral

Et donc les intentions exactes du MR restent obscures. Tout comme d'ailleurs les stratégies de la plupart des grands partis qui semblent sans cesse écartelés entre les calculs de court moyen et long terme... Et le long terme ne se trouve pas plus loin que l'an prochain, à savoir la date normale des élections régionales et européennes. Leur mission semble se réduire à trouver le bon dosage entre ménager leurs chances de faire bonne figure dans la campagne électorale qui est déjà lancée et rendre de plus en plus difficile toute conclusion de compromis entre Communautés. Dans ce jeu, les personnalités jouent un rôle certains — l'absence médicale d'Yves Leterme a assurément doublement motivé ses « partenaires » à conclure un accord pouvant attester du caractère « dispensable » de « Monsieur 800 000 voix ». Mais structurellement, le calcul partisan, la bonne volonté, la sagesse et l'habileté ne pèsent guère par rapport à des évolutions qui s'étalent sur des décennies.

Au moins, les événements des dernières semaines montrent-ils une fois encore que la sortie de la Belgique passe aussi par la Belgique. Que même si la Flandre n'a pas encore choisi clairement entre son avènement d'État-nation et le maintien d'une forme de Belgique, il lui faudra encore pendant quelques années au moins passer par le cadre institutionnel belge pour fonctionner dans le concert des États européens. Mais cela ne rend pas le pays plus gouvernable pour autant, comme le prouve l'incroyable budget 2008 dont s'est doté le « gouvernement Verhofstadt III », dont on verra rapidement qu'il n'est qu'un château de cartes prêt à s'effondrer au premier courant d'air, par exemple de la conjoncture économique ou des taux d'intérêts. Sans cesse, on a envie de dire aux partis de la coalition « comment osez-vous tenter de faire croire que l'État est réellement géré? » et qu'il y a réellement de la marge pour de « nouvelles initiatives » alors que tous les experts et notamment le Bureau du Plan soulignent l'absence de préparation sérieuse au choc du vieillissement. Ce qui est réellement inquiétant, c'est que les partis semblent continuer de penser que le maintien de leurs débouchés passe obligatoirement par la distribution de cacahuètes qu'ils auront peintes en fonction de leurs différentes couleurs. Ne sont-ils pas les derniers à se laisser tromper par ce jeu?

Une dramatisation productive?

Il serait donc écrit quelque part qu'aucun vrai choix budgétaire ne pourra être effectué avant les élections régionales de 2009. N'en va-t-il pas du reste de l'institutionnel comme du budget? Ce que montre le petit succès de l'accord du 26 février, c'est qu'il faut parfois une longue maturation avant d'en arriver aux vrais choix et aux vrais compromis. La dramatisation à laquelle nous assistons depuis le 10 juin 2007 aurait alors pour fonction de lentement rendre possible des évolutions auxquelles les partis francophones n'auraient jamais cru pouvoir un jour prêter

leur concours. À défaut de ré-enchanter la démocratie belge, on continuerait de la faire marcher. Pour éventuellement y parvenir, il faudra au minimum instaurer la circonscription fédérale. Mais quand on voit à quel point la N-VA est capable d'exercer sa faculté de nuisance sur le CD&V à propos d'un accord qui ne devrait pas poser de problème à la Flandre... on ne peut que penser que la moindre mesure destinée à rendre de la force à la fédération ne passera jamais les fourches caudines du parti de Bart De Wever. Et donc il faudra que d'autres voix viennent soutenir une réforme vitale pour l'avenir du pays, à condition toutefois que le CD&V ne soit pas lui-même divisé sur la solidarité à maintenir avec un parti dont l'objectif est l'indépendance de la Flandre.

L'opposition ou à tout le moins une forme de résistance à la circonscription fédérale pourrait aussi venir du Parti socialiste où on a enfin assisté à un réveil timide de la voix régionaliste wallonne. À ce stade, rien n'indique cependant que celui-ci soit déjà arraché des griffes des vieux crocodiles ou de leurs descendants et en tout cas de tous ceux qui en Wallonie avaient trouvé leur compte dans un fédéralisme des chasses-gardées. La peur d'une remise sous tutelle de la Région wallonne par une fédération belge re-légitimée ne doit être ni minimisée, ni méprisée.

Il s'agit au contraire de renforcer en Wallonie, l'idée d'une Région autonome, c'est-à-dire qui tire sa véritable indépendance de la conscience de son ouverture et des liens forts qu'elle développe avec le reste de la Belgique (en commençant par le pôle de développement de Bruxelles) comme avec l'Europe. ■

2 mars 2008

Les élections sociales en ligne de mire

PIERRE BLAISE

Les prochaines élections auront lieu du 5 au 18 mai prochain. Organisées en principe tous les quatre ans, elles permettent de renouveler, dans les entreprises du secteur privé, le conseil d'entreprise ou CE (dans celles qui comptent au moins cent travailleurs) et/ou le comité pour la prévention et la protection au travail ou CPPT (dans celles qui comptent au moins cinquante travailleurs). Elles s'inscrivent dans le processus de démocratisation de la vie économique et sociale qui a connu une forte institutionnalisation après la Seconde Guerre mondiale. Le CPPT, instance essentiellement consultative organisée par la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, exerce des missions d'avis et des missions de contrôle. De 1952 jusqu'à la mise en œuvre de la loi de 1996, on parlait de comité pour la sécurité, l'hygiène et l'embellissement des lieux de travail. Dans le cadre de ses missions consultatives, le CPPT a essentiellement pour mission de rechercher et de proposer des moyens pour favoriser le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de contribuer activement à ce qui est entrepris dans ce but. Il donne des avis et formule des propositions sur la politique de prévention des accidents et des maladies professionnelles et sur le plan d'action annuel du chef d'entreprise, ses modifications, son application et ses résultats. Le comité est aussi chargé d'émettre un avis préalable notamment sur les projets, mesures et moyens à mettre en œuvre qui peuvent avoir des conséquences sur la sécurité, l'hygiène ou la santé. Par sa mission de contrôle, le comité examine la manière dont le service de prévention s'acquitte de ses tâches. Il veille également au respect des législations en matière de santé et de sécurité intéressant l'entreprise.

Le conseil d'entreprise, institué par la loi du 20 septembre 1948, est informé et consulté sur les questions économiques, financières et socia-

les de l'entreprise et celles concernant l'organisation du travail. Sa compétence, comme celle du CPPT, est principalement consultative. Mais dans certains domaines, il prend des décisions : le règlement de travail est élaboré par le CE, les jours de vacances sont fixés par lui, etc. Dans les entreprises où il y en a, les œuvres sociales sont gérées par le CE. Dans certaines entreprises où le conseil n'existe pas, c'est le comité qui exerce ses missions.

Un scrutin éclaté... et partiel

Moment sensible dans la vie des entreprises, les élections sociales sont avant tout un scrutin très local. C'est au sein des entreprises que l'élection a lieu, ce sont des collègues de travail que l'on élit pour faire partie de la représentation des travailleurs dans les deux organes institués au sein de l'entreprise. Elle détermine le rapport de forces entre les syndicats dans l'entreprise.

Les élections sociales constituent également un baromètre de l'audience des organisations syndicales dans le pays, dans les régions, dans les secteurs d'activité. Car seules les organisations les plus représentatives des travailleurs (CGSLB, CSC et FGTB) sont habilitées à déposer des listes de candidats (sauf pour les cadres qui se voient également proposer des listes maisons ou des listes déposées par la Confédération nationale des cadres, CNC). Les électeurs, par contre, sont les travailleurs des entreprises concernées, qu'ils soient syndiqués ou pas. Et ils sont libres de participer à l'élection.

Les résultats obtenus dans chaque entreprise sont collationnés de manière à en tirer des enseignements plus généraux. Mais il faut bien prendre la mesure de la signification des données ainsi rassemblées. Il s'agit d'abord d'élections fortement parcellisées, plus encore que les élections communales, puisque les élections sociales sont organisées dans près de 6 000 entreprises (CPPT). Des entreprises très diverses, bien entendu. Par les secteurs dans lesquels elles exercent leurs activités, par leur dimension en

termes de travailleurs occupés, par l'importance relative des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, cadres), etc. Différentes, elles le sont aussi par le fait qu'une partie d'entre elles (presque 27 %) sont des établissements du secteur non marchand. Principalement les écoles de l'enseignement libre et les services sociaux et de santé privés. L'analyse des résultats globaux doit tenir compte de cette diversité. C'est la raison pour laquelle, au-delà des données les plus générales, on distinguera les scores dans les entreprises économiques ou commerciales, d'une part, et dans les établissements du secteur non marchand, d'autre part. On devrait également affiner l'analyse en s'intéressant séparément aux ouvriers, aux employés, aux cadres, aux jeunes travailleurs ou encore en étudiant le comportement électoral dans les entreprises en fonction de leur taille.

Lorsqu'on examine les résultats des élections sociales, il convient également de se rappeler que moins de la moitié des travailleurs actifs sont concernés. En effet, si les élections sociales concernent un grand nombre de travailleurs (environ 1 400 000), il ne faut pas perdre de vue qu'ils ne représentent pas la moitié de la population active du pays : les agents des services publics, les travailleurs des entreprises occupant moins de cinquante personnes, les chômeurs, les prépensionnés, de même que les travailleurs du secteur de la construction, sont exclus du champ d'application des élections. De sorte que les travailleurs concernés par les élections sociales constituent un peu plus du tiers de la population active salariée, occupée ou non.

L'état du rapport de forces

Les élections sociales ont eu lieu pour la quatorzième fois en 2004 dans 5 814 entreprises pour les CPPT et dans 3 151 pour les CE. À l'échelle du pays, dans l'ensemble des entreprises concernées, la CSC confirme, avec 53,8 % des voix aux CPPT, la majorité absolue qu'elle avait acquise pour la première fois en 1991 ; en sièges elle dé-

tient une telle majorité depuis 1971 (60 % des sièges en 2004). La FGTB est en légère régression par rapport au scrutin précédent (36,3 % des voix ; 34,2 % des sièges). Le syndicat libéral, se rapproche, sans la franchir, de la barre des 10 % et demeure loin derrière la CSC et la FGTB (CGSLB : 9,9 % des voix et 5,8 % des sièges). D'autres listes (la CNC et des listes indépendantes) sont concernées par les élections sociales, mais elles ne présentent des candidats que pour l'élection des conseils d'entreprise, et dans le seul collège électoral cadres. La comparaison avec les principales listes n'a dès lors de sens qu'en se limitant au collège cadres.

Si l'on replace les résultats de 2004 dans l'évolution des élections qui se sont déroulées depuis 1958 (pour les CPPT ; les premières élections datent de 1950 pour les CE), on constate que les tendances antérieures se confirment. À l'exception du scrutin de 1983 caractérisé par un renversement conjoncturel des tendances observées jusqu'alors (interruption des reculs successifs de la FGTB, tandis que la CSC enregistrait pour la première fois des résultats en retrait par rapport aux scrutins précédents), la CSC améliore son score à chaque élection, tandis que la FGTB régresse à chaque fois.

C'est le cas en 2004 également, mais avec des écarts très faibles comparativement aux résultats de 2000 : la CSC atteint un nouveau « plafond historique » aux CPPT comme aux CE ; la FGTB connaît un léger tassement ; la CGSLB qui n'a connu qu'un seul et léger recul (en 1991) progresse légèrement en 2004, aux CPPT comme aux CE. À l'échelle du pays, dans les établissements du secteur non marchand, la CSC recueille 69 % des voix, tandis que la FGTB obtient quasiment un quart des suffrages. La CGSLB, à l'instar de la FGTB, obtient des résultats meilleurs dans les entreprises industrielles et commerciales et elle a tendance à se stabiliser dans le secteur non marchand.

L'audience des organisations syndicales varie considérablement selon les régions et les types d'entreprise.

Dans les entreprises industrielles et commerciales wallonnes, la FGTB demeure le premier syndicat. Elle y détient toujours la majorité absolue en voix (51,2 %) comme en sièges (53,6 %), mais ces majorités ont tendance à s'éroder. La CSC, avec 42,7 % des voix, demeure à distance de la FGTB. La CGSLB enregistre ses moins bons résultats en Wallonie. Bien qu'en progrès, le syndicat libéral ne recueille que 6,2 % des suffrages (son audience est nettement plus élevée en Flandre, et encore plus à Bruxelles). Dans le secteur non marchand, la CSC est de loin la première formation en Wallonie, mais sa position dominante (63,6 % des voix) s'y érode quelque peu au profit de la FGTB (31,2 %) et de la CGSLB (5,2 %).

Depuis plusieurs scrutins, la FGTB et la CSC se livrent une lutte pour la position de premier syndicat dans les entreprises industrielles et commerciales de la région bruxelloise (dix-neuf communes). L'écart entre les deux organisations, inférieur à 1 % des voix en 1991, s'élève à 6 % à l'issue des élections de 2004, en faveur de la CSC. La CGSLB qui, traditionnellement, réalise ses meilleurs résultats à Bruxelles, voit son implantation s'améliorer encore en 2004 (15,2 %). Dans le secteur non marchand, la CSC demeure premier syndicat à Bruxelles, mais, avec 49 % des voix, elle n'obtient plus la majorité absolue en voix qu'elle détenait en 1995. C'est à Bruxelles qu'elle réalise ses moins bons résultats dans le secteur non marchand relativement aux autres régions. La FGTB, en progrès dans ces établissements, réalise à Bruxelles son meilleur score (41 %) ; la CGSLB aussi (10 % des voix).

En Flandre, dans les entreprises industrielles et commerciales, la CSC conserve sa position de premier syndicat (53,6 %) et y détient toujours la majorité absolue, en voix comme en sièges. Sa progression se fait au détriment de la FGTB (35,5 %), la CGSLB progressant pour sa part légèrement (10,9 %). Dans le secteur non marchand, la CSC conserve une position largement dominante en Flandre, où elle recueille encore 78,8 % des suffrages. La FGTB obtient 15,6 % des voix et la CGSLB 5,6 %.

Quelle concertation sociale dans les PME ?

Depuis de nombreuses années, les organisations syndicales réclament l'instauration d'une concertation sociale dans les petites et moyennes entreprises. Elles font notamment valoir que la législation n'est pas entièrement appliquée puisque, pour le CE, la loi prévoyait un seuil de 50 travailleurs pour son instauration. Mais par ailleurs, la Belgique a été condamnée par la Cour européenne de Justice, à la suite de la requête de la Commission, parce que la législation belge n'avait pas incorporé la directive du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2002, établissant un cadre général relatif à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne.

Après de longues négociations, les interlocuteurs sociaux représentés au « groupe des dix » sont arrivés à un accord qui ne rencontre certes pas les revendications syndicales, mais qui permet de répondre à la condamnation de la Cour de Justice. L'accord prévoit que dans les entreprises de 50 à 100 travailleurs où n'est pas institué un conseil d'entreprise, le comité voit ses compétences étendues : il recevra des informations économiques et sociales, et devra être consulté sur des décisions importantes relatives à l'organisation du travail et aux contrats de travail. Par ailleurs, dans les entreprises de moins de 50 travailleurs où existe une délégation syndicale, cette dernière aura des compétences également élargies : outre l'information sur l'évolution sociale de l'entreprise qu'elle peut déjà recevoir, la délégation syndicale aura le droit à l'information et à la concertation sur la politique du personnel, sur la formation professionnelle ainsi que sur les conditions de travail et le milieu du travail. Elle recevra également des informations économiques. Et dans les secteurs où il n'existe pas de délégation syndicale, une concertation sectorielle devra déterminer la manière dont les travailleurs recevront les informations économiques et sociales.

Le champ des élections sociales ne sera donc pas étendu en 2008. Mais l'information et la concertation dans les entreprises non concernées par l'instauration d'un CE et/ou d'un CPPT connaîtront une évolution dont la mise en œuvre devra être évaluée. ■

Flandre. Turbulences sociales dans le métal... et ailleurs

MICHEL CAPRON

Les mois de janvier et février 2008 ont connu une forte vague de grèves en Flandre. L'épicentre de ces mouvements sociaux : la province de Limbourg avec comme détonateur les entreprises sous-traitantes de Ford Genk. La traînée s'est répandue chez Ford Genk et dans diverses entreprises du métal, mais aussi dans d'autres secteurs industriels, sous la forme de grèves spontanées, à chaque fois reconnues par les organisations syndicales. Les grévistes ont exprimé, dans la plupart des cas, des exigences de hausses salariales pour compenser les pertes de pouvoir d'achat dues aux augmentations de ces derniers mois (produits pétroliers et biens d'alimentation) et une protestation contre une charge de travail devenue excessive. Cette vague de mécontentement social a évidemment suscité des réactions, parfois très vives, de la part des organisations patronales et chez certains mandataires politiques flamands.

L'effet boule-de-neige des grèves spontanées

Le 15 décembre dernier, vingt-cinq mille manifestants défilaient à Bruxelles à l'appel du front commun syndical, notamment pour revendiquer au moins le maintien du pouvoir d'achat, vu l'impact de nombreuses hausses sur le budget des ménages à petits et moyens revenus. Il n'aura pas fallu un mois pour voir une vague de grèves spontanées éclater dans l'industrie automobile au Limbourg, la moins fortunée des

provinces flamandes. Elle affectera, de proche en proche, les différents sous-traitants de Ford Genk regroupés à proximité de son site et reliés à elle par un système de tapis roulants, « just in time » oblige. Dès le 14 janvier¹ les travailleurs de Syncreon (fournisseur de câblages de sols) déclenchent une grève spontanée pour un problème de classification de fonctions et d'augmentations salariales, traduit en revendication d'une hausse d'un euro de l'heure. D'où un chômage technique chez Ford Genk vu le manque d'approvisionnement. Un accord est conclu le 15 janvier chez Syncreon.

Ce sont alors les travailleurs des sous-traitants Lear Corporation (fournisseur de sièges) et Magna Belplas (pare-chocs) qui partent en grève pour exiger les mêmes augmentations que chez Syncreon. Ils seront suivis par le personnel des sous-traitants SML (moteurs et essieux arrière) et IAC (tableaux de bord). Coïncées par leurs délais de livraison à Ford Genk², les directions des sous-traitants concèdent, le 17 janvier, des augmentations allant de trente-deux à septante-cinq eurocentimes, assorties de primes variant de cinq cents à mille euros. Toutefois, l'encre de ces accords n'est pas encore sèche que se déclenche une grève spontanée chez Ford Genk, partie de la chaîne d'assemblage pour s'étendre à l'ensemble de l'usine. Motifs : une hausse salariale, l'exigence de contrats stables pour les mille intérimaires et d'une réduction de la charge de travail. Cette grève rejaillit comme un boomerang sur les sous-traitants, à nouveau paralysés. Le 21 janvier, le travail reprend chez Ford, après des négociations difficiles. Les revendications salariales négociées (une hausse

- 1 Un arrêt de travail de quelques heures avait eu lieu le 8 janvier chez Opel Anvers, les travailleurs protestant contre les déficiences de la gestion des salaires confiée à une entreprise de Barcelone.
- 2 Ford Genk a procédé, fin 2003-début 2004, à une restructuration impliquant 3 000 pertes d'emplois. Cf. M. Capron, « Ford-Genk onderworpen aan de "wetten van de markt" », dans *Vlaams Marxistisch Tijdschrift*, 38/2, juin 2004, p. 12-22. Depuis 2005, l'attribution du montage des modèles Mondeo, S-Max et Galaxy, a fortement relancé l'activité. En janvier 2008, Ford Genk tourne à plein régime avec 5 600 travailleurs.

de salaires et une prime) sont rencontrées, les travailleurs s'engagent à prêter deux samedis pour rattraper le retard et cent nonante-deux travailleurs seront engagés pour faire face à la hausse de production prévue. La production passera, dès le 20 mars, de 1 280 à 1 336 véhicules par jour. Par ailleurs, anticipant tout conflit, la direction d'Opel Anvers accorde le 23 janvier deux primes destinées à être intégrées au salaire début 2009.

Entre-temps, la vague des grèves spontanées s'étend dans le Limbourg, essentiellement dans le métal : chez DHL à Opglabbeek, chez Johnson Controls (sous-traitant pour Ford, Audi et Opel) à Geel, chez Inergy Automotive Systems à Herentals, chez WCA Alro (Genk) et Alro Holdings (métal) à Dilsen-Stokkem, à la Sabca à Lummen, chez Galva Belgium (Houthalen), Hydromation (Tongres), D. Logistics Packing (Tirlemont) et Lintor (abattage de poulets à Olen). À l'exception de la Sabca où la grève durera deux semaines, ces mouvements spontanés sont généralement de courte durée, les revendications de hausses salariales étant au moins partiellement rencontrées par les directions et souvent assorties de primes.

Dès le début février, de nouvelles grèves surgissent, débordant le Limbourg et le secteur du métal. Le 1^{er} février, les sièges de Zwevegem et Waregem de la tréfilerie Bekaert connaissent une grève spontanée à la suite du rejet d'un premier préaccord relatif à des hausses salariales. Le 12 février, le travail reprendra après un accord obtenu par le conciliateur social (une prime de six cents euros et une participation accrue aux bénéfices). Chez BP à Geel (pétrochimie) une grève contraint, le 1^{er} février, la direction à postposer des projets d'extension impliquant une dégradation des conditions de travail. Grèves spontanées, le 8 février, à la filature industrielle UCO Yarns à Bruges, le 11 février chez Maïski Foods à Aarschot et dès le 15 février chez Sylvania à Tirlemont (ampoules électriques), centrées sur des hausses salariales. Le 18 février une grève chez Duracell à Aarschot se termine

par l'octroi d'une prime et la promesse d'alléger la charge de travail. Ce début d'année aura donc été socialement chaud, surtout dans le métal au Limbourg, mais aussi ailleurs en Flandre³.

Réactions très vives et appels à la prudence

Cette vague de grèves spontanées a suscité pas mal de réactions dans les rangs patronaux, mais aussi parmi les politiques flamands. Côté patronal, dès le début des mouvements, le Voka qui comprend l'ancien Vlaams Economisch Verbond et le réseau des chambres de commerce flamandes pointe à la fois les pertes résultant de ces grèves « injustifiées » et les dommages infligés à l'image de la Flandre comme région d'investissements. Appel est lancé aux syndicats pour reprendre le contrôle de leurs troupes tout en stigmatisant la rupture unilatérale de la paix sociale que constituent ces grèves spontanées. La fédération Agoria, qui prévoit une décroissance de 4 % et 6 % de pertes d'emplois dans le secteur automobile en 2008, fustige les « actions illégales » des grévistes mettant à mal la concertation sociale par le non-respect des accords conclus. Plus récemment, la FEB, par la voix de son directeur général, Pieter Timmermans⁴, élargit ces critiques, accusant notamment les syndicats d'avoir sciemment orchestré ces grèves spontanées⁵ en faisant croire aux travailleurs que leur pouvoir d'achat avait diminué. Se basant sur le récent rapport de la Banque nationale, P. Timmermans estime qu'à peine 10 % de la population sont concernés ; les autres sont censés bénéficier de l'indexation, de hausses salariales réelles et d'un taux d'emploi en croissance. Il reproche en outre aux syndicats le non-respect des accords salariaux conclus et leur surenchère en vue des prochaines élections sociales. Il les appelle dès lors à arrêter les grè-

3 « In januari was er bijna elke dag een staking », *De Morgen*, 31 janvier 2008.

4 Interviews dans *De Morgen* (16 février 2008) et *Le Soir* (16-17 février 2008).

5 « De vakbonden hebben iedereen bewust opgehitst om wild te gaan staken », citation en exergue de l'interview de P. Timmermans dans *De Morgen*, art. cit.

ven en prévenant que toute hausse obtenue maintenant se paiera à l'avenir⁶.

L'avertissement est donc très clair, tout comme celui des dirigeants de Ford Europe et de Ford Genk. Dès le 18 janvier, la direction de Ford Genk, jugeant les exigences des grévistes « totalement irréalistes », attire leur attention sur les conditions contraignantes de productivité et de paix sociale liées à l'attribution des trois nouveaux modèles, conditions bafouées par la grève : cela pourrait influencer l'avenir de l'usine. J. Fleming, le patron de Ford Europe, abonde dans le même sens. Aux États-Unis, Ford d'ailleurs a décidé de remplacer neuf mille travailleurs, jugés trop coûteux, par des jeunes embauchés pour un salaire réduit de moitié. Le 29 janvier, dans une lettre envoyée à l'ensemble du personnel, la direction de Ford Genk revient à la charge : avoir dû concéder plus que la convention collective ternit l'image d'une usine citée en modèle au sein de Ford Europe. Elle ajoute que l'entreprise devra compenser elle-même la perte de vingt millions de dollars due à la grève par des mesures pénibles et que cette grève a mis en cause l'avenir de l'usine. La direction conclut en invitant expressément ceux qui pensent ne pouvoir être d'accord avec la politique de l'entreprise à quitter volontairement celle-ci. Même si la grève n'a pas été unanimement suivie, l'ensemble des travailleurs a été choqué par la dureté et les allures de chantage des propos patronaux.

Du côté du personnel politique, on épinglera quelques prises de position plus nuancées. Si la ministre flamande de l'Économie, Patricia Ceyssens (Open VLD), rappelant les efforts des pouvoirs publics en faveur de Ford Genk, estime qu'on joue avec le feu et incite au respect des accords conclus, le gouverneur du Limbourg, Steve Stevaert (SP.A) plaide pour une solution rapide du conflit, tout en constatant que celui-ci résulte d'un excès d'externalisation qu'il s'agirait de corriger. Étienne Schouppe (CD&V) ap-

pelle à la prudence et juge les conflits malvenus vu l'intense concurrence internationale. De son côté, le ministre Josly Piette estime ne pas devoir intervenir chez Ford, car il faut donner toutes ses chances au dialogue social.

Des syndicats entre le marteau et l'enclume ?

Au vu de cette cascade de grèves spontanées, les organisations syndicales ont bien senti, d'une part, les risques de ces actions, mais ne peuvent, d'autre part, s'empêcher de les juger justifiées étant donné la conjoncture économique, mais aussi compte tenu de la persistance de conditions de travail dégradées. Les grèves spontanées chez les sous-traitants et chez Ford Genk ont en effet suscité des craintes syndicales, car la rupture d'accords coulés en conventions collectives pourrait hypothéquer l'avenir de Ford Genk et de ses satellites : en 2011, il faudra remplacer les modèles Mondeo et S-Max et rien ne dit que Ford Genk bénéficiera encore d'une situation privilégiée, puisque l'ensemble du groupe vise à contenir, sinon à réduire, ses coûts salariaux. L'hypothèse d'une délocalisation vers la Roumanie, où Ford vient d'acquérir une usine, ne peut dès lors être écartée. Les délégations syndicales craignent donc que les hausses salariales et les primes obtenues à court terme — car Ford et ses sous-traitants ont des délais de livraison stricts à honorer — ne coûtent cher à l'avenir.

Néanmoins, Herwig Jorissen⁷, président de la centrale flamande des métallos FGTB, sans sous-estimer les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des travailleurs, juge que l'origine de ces grèves spontanées s'enracine dans le non-respect de la dignité des travailleurs de la galaxie Ford. Il leur faut sans cesse choisir entre le maintien de l'emploi, avec une charge de travail accru, et le risque de délocalisation vers des pays de l'Est. Jusqu'ici, la première option a prévalu, mais l'éclatement du mécontentement était prévisible. H. Jorissen pointe ainsi du doigt,

6 « [...] ce sera une victoire à la Pyrrhus pour les syndicats, car dans l'avenir cela se répercutera dans du chômage et des licenciements » (P. Timmermans, interview dans *Le Soir*, art. cité).

7 Interview dans *De Morgen*, 2 février 2008.

outre la détérioration des relations sociales et les bas salaires chez les sous-traitants, la pression constante à la productivité et le recours massif aux intérimaires. Dans ce contexte, il accuse les patrons d'avoir joué avec le feu, quitte à exiger des syndicats d'éteindre au plus vite l'incendie. En fait, les organisations syndicales — sans doute aussi sous l'emprise des élections sociales — ont visé à négocier au mieux dans une position inconfortable : poussées par le marteau des grévistes, elles ont réussi à entamer un peu l'enclume des entreprises au risque de se retrouver, à l'avenir, face à des lendemains qui déchantent comme le laisse entendre P. Timmermans, dont les propos ont d'ailleurs entraîné de vives ripostes de la FGTB et de la CSC.

Conflictualité pas morte

Les turbulences sociales en Flandre et singulièrement au Limbourg au départ des sous-traitants de Ford Genk marquent un brusque sursaut de la conflictualité. Les grèves ont éclaté spontanément, pour se propager très rapidement. Elles se sont révélées offensives⁸, affectant en grande partie des entreprises qui, concurrence oblige, furent contraintes au moins à des concessions partielles pour pouvoir retrouver rapidement leur niveau d'activités et éviter la perte de commandes, ce qui peut expliquer la brièveté de la plupart des conflits. Les syndicats ont reconnu les grèves spontanées justifiées par les pertes de pouvoir d'achat. Côté patronal, si l'on a dû céder dans l'immédiat, l'heure de la revanche pourrait sonner d'ici fin 2008. Il est clair, à cet égard, que la négociation du prochain accord interprofessionnel sera tout sauf une partie de plaisir. La querelle autour des intérêts notionnels et des allègements de charges sociales des entreprises sans contreparties suffisantes en termes d'emplois, la question des accords « all in » et bien d'autres : autant de points d'affrontement entre les interlocuteurs sociaux.

8 Leur caractère offensif pourrait être lié à une moindre crainte de perdre son emploi, en raison d'un faible taux de chômage et de pénuries affirmées dans les « fonctions critiques » en Flandre.

Une dernière remarque : par rapport à la Flandre, le front social est bien calme en Wallonie, hormis les conflits dans les TEC et à la SNCB liés à des agressions contre le personnel et des grèves chez Techspace Aéro, au CHU de Hornu, chez CMP à Seraing et Arcelor Mittal à Liège. Le seul contentieux qui a débouché sur une hausse salariale concerne les travailleurs de Fabricom-GTI à Liège et Fleurus. Rien de comparable donc avec les remous en Flandre. Où se cachent donc les « gréviculteurs » wallons? ■

20 février 2008

Skiera-t-on un jour sur les Plaines de l'Escaut ?

MICHEL GUILBERT

Le projet de Centre européen des sports de nature et de glisse (CESNG) suscite actuellement un vif débat dans l'ouest du Hainaut. Sur une superficie comparable au centre-ville de Tournai tout proche, les promoteurs ont imaginé un immense parc d'attractions qui proposerait à ses visiteurs d'un ou de plusieurs jours la neige et les tropiques.

Une large palette d'activités

Proposé par le prince Charles-Antoine de Ligne qui entend le développer sur ses propres terres, ce projet repose sur une palette d'activités sportives, d'infrastructures hôtelières et de commerces, au cœur de la nature, sur une superficie de deux cent dix-huit hectares à Maubray (entité d'Antoing), le long de la frontière française.

Le ski sur deux pistes de deux cents mètres de long, le patinage dans un stade de glace, la natation dans une piscine tropicale, le surf sur vague artificielle, le rafting sur une rivière qualifiée de sauvage, la pêche en étang, des parcours équestres et cyclistes, le tennis, le golf, la simulation de vol en air libre, le ski nautique, voilà pour les activités sportives. Le centre comprendrait, en outre, un hôtel de cent dix chambres et

huit cent cinquante « cabanes » pour l'accueil des touristes, divers types de restaurants, quinze mille mètres carrés de commerces, une salle de congrès, une annexe au Musée des sports olympiques de Lausanne, etc.

Ses promoteurs le présentent comme un « lieu fédérateur de vie » qui a pour ambition de « procurer du rêve et de l'émotion », un centre « de haute qualité environnementale » et qui « respectera les normes de Kyoto ». Même s'il produira annuellement quelque douze mille tonnes de CO₂, un chiffre « important et préoccupant », reconnaît l'architecte parisienne Anne-Marie Fourcade, porte-parole des promoteurs.

Une opposition transfrontalière

La demande de modification du plan de secteur déposée par les promoteurs en juin 2005 semble avoir d'emblée séduit le gouvernement wallon qui parlait alors de « concept novateur unique en Europe et dans le monde, réalisé dans une démarche de haute qualité environnementale ».

Le parc naturel des Plaines de l'Escaut, au cœur duquel se développerait le projet, ne le voit pas du même œil : dans un avis rendu fin 2005, il s'inquiétait de ses impacts sur les milieux naturels, l'eau, l'énergie¹, le paysage, la mobilité et la politique touristique et dénonçait l'incompatibilité de ce projet de centre avec le plan de gestion du parc naturel.

Un an plus tard, c'est le Conseil régional du Nord-Pas de Calais, via son président Daniel Percheron, qui manifestait auprès d'Elio Di Rupo, alors ministre président wallon, « l'avis défavorable de [sa] collectivité quant à la pertinence de ce projet ». Le Conseil régional considère que l'existence de ce centre mettrait en danger le projet de parc transfrontalier du Hainaut que bâtissent actuellement le parc naturel des Plaines de l'Escaut côté belge et son pendant français, le parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Les riverains, eux, se sont rassemblés, avec les écologistes et les naturalistes, belges et français, en Coordination internationale des Alpes occidentales². Une appellation ironique qui interroge la vocation économico-touristique du Hainaut occidental qui compte déjà sur ses terres Ice Mountain à Comines (à cinquante kilomètres à l'ouest de Maubray) et le projet Snow Games à Lessines (à quarante kilomètres au nord-est), qui détient déjà toutes les autorisations nécessaires à son existence. La CIAO y voit un « projet des années soixante, peu en phase avec les réalités du XXI^e siècle », elle dénonce les contradictions entre ce projet et toutes les politiques de préservation d'espaces naturels, d'économies d'eau et d'énergie et s'inquiète de son impact en termes de mobilité et de production de CO₂.

De son côté, Inter-Environnement Wallonie déplore un projet « énergivore et superflu, [qui] constitue un très mauvais "signal Kyoto". Paradigme du tourisme d'artifice coupé des réalités du monde, enclave réservée à celles et ceux qui ont du superflu à dépenser, il est à rejeter pour des raisons tant sociales et culturelles qu'environnementales ».

Avis négatif de la Crat

Les résultats de l'étude d'incidences sur l'environnement, menée par le bureau d'études Planeco, ont conforté les opposants dans leurs craintes. L'étude met le doigt notamment sur certaines incompatibilités entre ce type de projet et le modèle de développement rural prôné par le parc naturel, la valorisation du patrimoine local et le développement d'un tourisme diffus.

Se basant sur cette étude, la Commission régionale d'aménagement du territoire a remis, en juillet 2007, un avis défavorable au gouvernement wallon, soulignant l'impact négatif du projet sur les biotopes (d'un intérêt européen), sur le paysage et sur la mobilité dans les villages voisins, le caractère « extrêmement énergi-

1 Le Centre consommerait annuellement 31 millions de kWh d'électricité, 54 millions de kWh de gaz et 500 000 m³ d'eau.

2 <www.c-i-a-o.eu>.

vore » d'un projet qui va produire directement jusqu'à douze mille tonnes de CO₂ chaque année, l'importance du volet commercial du centre qui pourrait concurrencer négativement les commerces tournaisiens. La Crat a d'ailleurs remis en question l'appellation de Centre européen des sports de nature et de glisse, constatant que le projet va plutôt à l'encontre de la nature et de l'écologie, en privilégiant les activités commerciales.

Troisième version

Pour répondre à ces critiques, les promoteurs ont imaginé une nouvelle version de leur projet (la troisième depuis qu'il a été porté à la connaissance du public) : la superficie diminue de 350 à 218 hectares, le nombre d'emplois passe de 400 à 800, l'investissement de 290 millions d'euros à une fourchette de 420 à 450, tandis que le nombre de visiteurs attendus annuellement est revu à la baisse, passant d'une moyenne d'un million à 750 000.

En octobre 2007, Rudy Demotte en sa qualité d'animateur du Conseil de développement de la Wallonie picarde, a pris l'initiative d'inviter tous les protagonistes autour de la table, obligeant les promoteurs à s'exprimer publiquement, ce qu'ils avaient toujours évité de faire jusqu'alors. À l'issue de l'exposé des différents points de vue, certains économistes, membres du Conseil de développement, ne cachaient pas leur scepticisme face aux chiffres avancés.

Des capitaux belges et français

C'est un consortium dénommé Société de développement du Bois de Péronne, créé en société anonyme, qui porte le projet de Centre européen des sports de nature et de glisse.

Les actionnaires en sont le cabinet Fourcade à Paris (40 %), Benoît Le Houëzec, administrateur de sociétés immobilières à Paris (18 %), la SA Construction Management, société de conseil

pour des projets immobiliers et industriels, établie à Bruxelles (le groupe Vinci en est membre) (39 %) et la Société sportive de Longchamps dont deux membres de la famille de Ligne (3 %).

À l'occasion de la réunion du Conseil de développement de la Wallonie picarde, les promoteurs ont annoncé qu'ils négociaient avec deux partenaires hôteliers et un partenaire sportif (le groupe Amaury Sport : Tour de France, Paris-Dakar), espérant un chiffre d'affaires à hauteur de 75 millions d'euros et des recettes annuelles de l'ordre de 30 à 33 millions d'euros, en remontée de loyers garantis : sept en location d'espaces sportifs aux clubs et fédérations ; douze grâce aux locations des structures d'hébergement ; huit via des séminaires et partenariats ; trois à quatre en location de surfaces commerciales ; deux via les restaurants.

Les promoteurs visent aujourd'hui 670 000 à 850 000 visiteurs par an (350 000 hébergés auxquels il faut ajouter 500 000 journaliers). La capacité journalière maximale du site serait volontairement limitée à 6 000 visiteurs : 4 000 journaliers et 2 000 hébergés.

Des bourgmestres en soutien

Le bourgmestre d'Antoing a d'emblée affirmé son soutien au centre pour autant que sa commune bénéficie de retombées positives. Celui de Brunehaut, commune limitrophe du centre, veut éviter tout passage de véhicules à travers son entité, notamment sur la RN507, chaussée surchargée de trafic qu'il a désormais interdite au transit des poids lourds. Il se déclare cependant « personnellement positif pour le projet ». Enfin, le bourgmestre de Péruwelz, commune également limitrophe, est nettement plus réservé : il émet des doutes sur l'embauche de personnel local et, rappelant son statut de président du parc Naturel, craint que ce projet ne réduise à néant le travail considérable mené par le parc.

Le gouvernement wallon partagé

Si le projet bénéficie de soutien au sein du gouvernement wallon, c'est évidemment parce qu'il annonce la création de centaines d'emplois : « La possibilité de pouvoir développer un tourisme de courts à moyens séjours, et ce, tout au long de l'année aura indéniablement des retombées positives sur le tourisme local, mais également sur les activités commerciales, la formation, la dynamique culturelle et sportive (partenariat avec les fédérations locales), les emplois prévus sur le site et à l'extérieur (800 emplois) », déclarait le ministre du Développement territorial, André Antoine, au Parlement wallon en janvier 2008.

Son collègue Benoît Lutgen, ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, apparaît plus réservé. Il déclarait, toujours au Parlement wallon, en mai 2007, qu'« il serait bon de s'interroger sur l'ensemble de l'impact d'un tel projet aux niveaux économique, social et environnemental. [...] Au niveau environnemental et par rapport à l'objectif de la Région, est-ce bien raisonnable, demandait-il, d'envisager un tel projet dans le cadre de la problématique du réchauffement climatique? Je me pose la question. [...] À l'heure actuelle, je ne suis pas foncièrement convaincu par ce dossier. »

À l'heure d'écrire ces lignes, on s'attend à ce que le gouvernement wallon fasse réaliser un complément à l'étude d'incidences sur l'environnement pour analyser la troisième version du projet.

Développement durable ?

Quel que soit le sort qui lui sera réservé, le projet de CESNG s'annonce comme un cas de figure intéressant de débat sur le type de développement socioéconomique à soutenir ou non en cette période de réchauffement climatique et d'indispensables économies d'énergie. La promesse de création d'emplois ne suffit visiblement plus à faire passer en force tout projet et le gouvernement wallon sait qu'il devra mûre-

ment peser sa décision, sous peine, en acceptant un projet aussi « consommateur », d'apparaître incohérent dans les politiques qu'il mène par ailleurs. Il devra être d'autant plus prudent que de nombreux observateurs de ce dossier ne cessent d'exprimer leurs craintes que, derrière ce projet qui se veut séduisant, ne se cache en réalité qu'une très triviale opération foncière : faire basculer en zone urbanisable une centaine d'hectares actuellement classés en zone agricole, forestière et d'espaces verts rapporterait évidemment le prix fort à leur propriétaire.

Derrière ce projet se profile un débat sur le sens (que met-on derrière les mots quand on parle de développement durable?) et sur le long terme (peut-on aujourd'hui encore accepter des projets aussi consommateurs en espaces naturels, en eau et en énergie?).

Bref, voilà un projet qui a et aura en tout cas le mérite de placer chacun face à ses responsabilités. ■

L'Union européenne face à l'indépendance du Kosovo et aux élections présidentielles en Serbie

STÉPHANIE MAHIEU ET BORIS NAJMAN

L'indépendance du Kosovo, proclamée par le Parlement de Pristina le dimanche 17 février 2008, clôt un cycle de flou institutionnel et politique relatif au statut de la province (autonome depuis 1974), cycle entamé par le « coup d'État » de 1989 mené par Slobodan Milosevic, qui supprimait l'autonomie du Kosovo et de l'autre province autonome serbe, la Voïvodine. La date de 1989 marqua la fin réelle de la fédération yougoslave de Tito¹, annonçant les conflits des années nonante. Entre 1989 et 1999, le Kosovo, privé de son statut d'autonomie, fut l'objet d'une politique de répression systématique à l'encontre de sa population albanophone (90 % de la population du Kosovo). Chassés des postes

1 Mahieu St. et Najman B., « Ce qui survit à Milosevic en Serbie », dans *La Revue nouvelle*, mai 2006, p. 12-15.

de l'administration et des entreprises publiques, soumis à des arrestations arbitraires (souvent accompagnées de torture), envoyés au front en Croatie et en Bosnie, les Albanais du Kosovo se sont organisés pendant la décennie nonante en une société parallèle, en réaction à une telle politique d'apartheid.

La nécessité d'un statut pour le Kosovo

Un tel flou institutionnel fut prolongé après l'intervention de l'OTAN de 1999 : le Kosovo est devenu *de facto* (et *de jure* après l'adoption de la résolution 1244 par l'ONU) un protectorat international sous mandat de l'ONU, sans que la question de son statut final ne fût réglée. Plusieurs tentatives de négociation menées sous l'égide de la « troïka » (UE, USA, Russie) n'ont pas abouti, en raison de l'attitude de refus répétée de la part du gouvernement du Premier ministre serbe Vojislav Kustunica d'entamer toute forme de dialogue. Une telle attitude rappelle celle, dictée par Slobodan Milosevic, de la délégation serbe lors des négociations de Rambouillet en 1999, dont l'échec mena à l'intervention militaire de l'Otan. Il convient de rappeler ici que cette intervention fut décidée après le refus, de la part de la délégation serbe, d'accepter la partie civile de l'accord qui prévoyait, entre autres, une large autonomie pour le Kosovo.

Une classe politique serbe plus intéressée par son maintien au pouvoir que par le Kosovo

Cette stratégie de (non-)négociation est présente depuis plus de vingt ans comme suscitée par l'attachement sentimental et patriotique de la Serbie au « berceau » de sa nation, matérialisé par les monastères médiévaux orthodoxes. Cette rhétorique patriotique ne résiste pas à un examen plus en détail de la réalité quotidienne de la Serbie contemporaine et le Kosovo sert avant tout de prétexte aux leaders politiques pour se maintenir au pouvoir. En réalité, la po-

pulation serbe s'est depuis longtemps résignée à la perte du Kosovo. Ses préoccupations majeures sont d'ordre pragmatique : des systèmes de santé, d'éducation et de retraite efficaces et non corrompus, une justice opérationnelle et la possibilité de voyager à l'étranger de manière non contrainte par la politique des visas. En un mot, la perspective d'intégrer rapidement l'Union européenne. Mais la classe politique serbe semble plus intéressée par le contrôle des rentes issues soit des monopoles (grande distribution, énergie, sucre...) soit des détournements dans les institutions publiques que par l'avenir européen de son pays.

Il faut cependant souligner l'exception notable du parti de Cedomir Jovanovic, ancien bras droit de Zoran Djindjic, qui a organisé l'arrestation et l'extradition à La Haye de Slobodan Milosevic. Ce parti est le seul à s'opposer ouvertement à la politique du gouvernement et à souligner la continuité politique et institutionnelle entre la classe politique qui a mené les guerres des années nonante et la classe politique actuelle : lors d'une récente manifestation à Belgrade, des étudiants arboraient des tee-shirts portant l'inscription « Milosevic = Kustunica ».

Les élections présidentielles, dont le deuxième tour a opposé le 3 février Boris Tadic (Parti démocrate) à Tomislav Nikolic (Parti radical) ont fait apparaître la prédominance, de la part des deux candidats, d'une rhétorique catastrophiste et victimaire sur le Kosovo dans le prolongement de celle de Milosevic, au détriment des questions de réforme et d'intégration européenne. Souvent présenté comme proeuropéen, Boris Tadic est en réalité, sur la question de l'indépendance du Kosovo, sur la même ligne politique que le Premier ministre Kostunica et de son challenger radical Nikolic. Grand perdant de ces élections (le candidat soutenu par son parti n'ayant obtenu que 7 % des voix), le Premier ministre Kostunica a attisé la crise sur le Kosovo afin d'éviter d'être mis en minorité au parlement. À cette fin, comme ce fut le cas lors des grandes manifestations nationalistes du début des

années nonante orchestrées par Milosevic, il a utilisé les services publics pour organiser les manifestations d'opposition à l'indépendance du Kosovo (fermeture des écoles, organisation des transports jusqu'à Belgrade). Élément nouveau, les supporters ultras du club de football de l'Étoile rouge de Belgrade² ne sont plus utilisés comme unités paramilitaires pour mener le nettoyage ethnique et les pillages de guerre, comme c'était le cas lors des guerres de Bosnie et de Croatie, mais pour attaquer des ambassades et des magasins du centre-ville. Les scènes de pillages de ces magasins ont fait l'objet de railleries questionnant le degré de patriotisme des participants à la manifestation : « Kosovo za patike » (*Le Kosovo pour des baskets*).

Rentes, détournements et absence de réformes

Le Kosovo, très présent lors de la campagne présidentielle de janvier-février 2008, ne sert en réalité que d'écran de fumée pour masquer l'absence dramatique de réformes depuis 2003 (à la suite de l'assassinat de Zoran Djindjic), et le partage entre les différents partis des rentes de situation (cigarettes, pétrole, permis de construire, fonds sociaux, blanchiment de l'argent de la guerre à Chypre, etc.) déjà mises en place par Milosevic, qui achetait par ce moyen l'opposition. Ce système n'a pas été remis en cause après la « Révolution » du 5 octobre 2000, et la perspective d'une intégration européenne, avec ses exigences de transparence et de lutte contre la corruption, le remettrait en question.

Avant même la déclaration d'indépendance du Kosovo, le gouvernement de Belgrade a décidé de vendre à la Russie sa compagnie pétrolière nationale (NIS), pour une somme ridiculement basse, ce qui d'une part laisse supposer l'existence d'importants dessous de table, et d'autre part illustre la volonté de se rapprocher de la

Russie de Vladimir Poutine. Le rachat de NIS par une filiale de la compagnie russe Gazprom, contrôlée par le Kremlin, renforce les craintes d'une ingérence politique et militaire de la Russie dans la région.

Dans ce contexte, la récente privatisation des entreprises publiques serbes à travers la distribution de certificats à toute la population s'est faite sans prendre en compte la population albano-phonie du Kosovo, ce qui démontre, si besoin s'en faisait encore sentir, que depuis vingt ans, ceux-ci n'ont jamais été considérés comme des citoyens de la Serbie. Le Kosovo revendiqué depuis 1989 par la classe politique serbe est une région qui serait vidée de 90 % de ses habitants, projet fou que Milosevic avait tenté de réaliser en 1999, en poussant à l'exil près d'un million de Kosovars albanais.

Européens, encore un effort !

L'Union européenne fait preuve, tant sur le Kosovo que sur la Bosnie ou le TPIY, d'un manque de volonté politique qui rappelle son attitude de la décennie précédente, lors des guerres de Croatie et de Bosnie. Il aura fallu près de neuf ans pour que le Kosovo accède à l'indépendance. Les accords de Dayton, signés au terme de la guerre de Bosnie en 1995, se révèlent chaque jour plus catastrophiques en raison de la partition ethnique du pays qu'ils ont entériné. Quand au TPIY, qui attend toujours que Belgrade livre les deux responsables principaux des crimes commis en Bosnie (Radovan Karadzic et Ratko Mladic, ce dernier vivant en Serbie, protégé par le ministère de l'Intérieur), il devrait fermer ses portes fin 2009, afin (officiellement) de permettre une diplomatie sans la contrainte de la justice. Ces différentes concessions, menées dans l'espoir d'adoucir le nationalisme de Belgrade, semblent au contraire le renforcer.

Il serait peut-être temps que l'Union européenne fasse le constat de l'échec de cette approche et modifie sa stratégie de temporisation, inchangée depuis l'invasion de la Croatie et de

² Voir à ce sujet Colovic I., « Le football, les hooligans et la guerre », dans Popov, N. (dir.), *Radiographie d'un nationalisme. Les racines serbes du conflit yougoslave*, Paris, éditions de l'Atelier, p. 179-204, 1998.

la Slovénie en 1991. La perspective de l'intégration de toute la région à l'Union européenne ne semble pas constituer une motivation suffisante à la mise en place de réformes en Serbie. L'Union européenne doit aujourd'hui assumer pleinement son mandat au Kosovo et en Bosnie en assurant le respect de l'intégrité de ces deux pays, et en renforçant la stabilité de leurs institutions centrales, condition indispensable à leur développement économique. Elle doit par là imposer la fin de vingt années de conflits dans la région. Faute d'une politique européenne juste et forte, c'est l'ensemble de la région qui restera durablement enclavée et déstabilisée. ■

La conférence de Goma : une promesse ou un leurre ?

JEAN-CLAUDE WILLAME

Le 23 janvier, un très large échantillon de belgérants s'affrontant depuis plusieurs années dans les provinces de Kivu a signé, en présence du chef de l'État congolais et des grands « parrains » internationaux du Congo (ONU, Union européenne, États-Unis...), un « acte d'engagement » par lequel ils s'obligeaient à respecter un cessez-le-feu « immédiat », à démanteler leurs troupes, à quitter leurs bastions et à intégrer l'armée nationale ou la vie civile.

L'origine de la tenue de cette conférence « sur la paix, la sécurité et le développement » dans ces deux provinces meurtries de l'est du Congo ne marquait pas tellement l'épuisement des combattants qu'un double échec politique. D'abord, celui d'une offensive militaire, menée à coups d'orgues de Staline et de soldats indisciplinés, contre 3 000 à 4 000 soldats insurgés mais bien organisés et obéissant à un général félon, Laurent Nkunda, qui se projetait sur la scène du Kivu comme le défenseur de la minorité tutsi congolaise et accessoirement comme pasteur évangélique. Ensuite, celui d'une force de maintien de la paix onusienne qui se refusait à faire usage d'un mandat qui, depuis le 15 mai 2007, l'autorisait explicitement à se déployer d'une

manière « plus active et plus énergique dans le processus de désarmement des bandes armées, notamment par le biais de mesures comme les opérations de bouclage et de perquisition », et donc à ne pas se contenter d'appuyer logiquement une armée congolaise en débandade.

En arrière-plan de ce double échec, on pouvait aussi mettre en évidence la pusillanimité de l'Union européenne qui, après avoir réussi en 2003 une opération énergique de sauvetage d'un contingent de la Monuc à Bunia, après avoir décidé après beaucoup d'atermoiements d'épauler la Monuc dans le processus de surveillance du processus électoral qu'elle finançait à concurrence de 500 millions d'euros, ne se montrait pas disposée à faire usage d'un nouvel outil lui permettant de déployer, dans les quinze jours et à partir d'un QG européen indépendant situé à Bruxelles, des forces d'intervention rapides sur des théâtres d'opérations extra-européens.

La conférence sur la paix au Kivu, qui a eu néanmoins le mérite d'exister, n'a cependant pas rassemblé tous les acteurs de la conflictualité. Deux d'entre eux étaient formellement absents. D'une part, les représentants des bandes armées de rebelles hutus rwandais (les FDLR) qui constituaient les vestiges des réfugiés ayant déboulé par centaines de milliers au Kivu à l'époque du génocide au Rwanda. D'autre part, les représentants officiels de ce dernier pays qui, dûment invités à la conférence, avaient prétexté que l'invitation n'avait pas été faite « dans les formes ». De ce point de vue, la conférence de Goma ne se situait pas dans la logique d'un accord signé à Nairobi deux mois auparavant et « forcé » par les « parrains » du Congo, accord par lequel le Congo s'engageait à instaurer un « plan pour éliminer la menace » constituée par les rebelles hutus rwandais et à lancer « d'urgence » des opérations militaires contre ces groupes, le Rwanda s'engageant de son côté à ne plus soutenir les troupes de l'ex-général Nkunda et à transmettre la liste des « génocidaires » se trouvant encore dans les rangs des bandes armées rwandaises du Congo, ce qu'il ne fera sans doute jamais.

La culture de la violence

Par ailleurs les autres objectifs plus spécifiques de la conférence, centrée avant tout sur les méfaits bien réels et odieux commis par les petits et moyens chefs de guerre au Kivu (armée nationale, armée de Laurent Nkunda, chefs Maï-Maï...), ont été beaucoup moins médiatisés et n'ont fait l'objet que de débats qui n'ont pas vraiment été conclus.

Les documents déposés par les différentes « communautés ethniques » des deux Kivu ont laissé entrevoir de vieilles conflictualités remontant parfois aux années soixante : Hutu congolais contre Nande du Grand Nord, Bashi contre « gens de Walikale », Banyamulenge contre Bembe et Bafulero, Lega contre Bashi et ceux qui dominent la vie politique à Bukavu de manière générale, etc. Les griefs exposés par ces communautés tournent toujours autour des mêmes thématiques : appropriation indue du pouvoir politique, dépossession foncière, captation des ressources naturelles (surtout minières), etc. L'insécurité liée aux « deux guerres du Congo » et les déplacements massifs de populations rwandaises dans le Kivu à la suite du génocide de 1994 ont contribué largement à compliquer les choses et à rendre cette région plus chaotique.

Comment et selon quelle méthodologie restaurer un minimum de cohabitation entre ces communautés ? Cette question n'a pas non plus trouvé de début de réponses opérationnelles. Or, elle devra tôt ou tard être prise en charge. La culture de la violence et en particulier des viols qui se pratiquent de plus en plus largement en dehors des bandes armées et la prolifération continue du trafic d'armes, y compris au sein de la population civile, sont devenues des faits de société depuis plus d'une décennie dans les deux Kivu. Rien de plus facile pour des communautés non signataires de « l'acte d'engagement » de Goma et frustrées de ne pas avoir été écoutées d'embrayer sur cette déréliction qui avait été, oh ! paradoxe, prophétisée par un certain Mobutu Sese Seko.

En attendant, un mois après la signature à grand fracas médiatique de cet « acte d'engagement », la situation est toujours au statu quo : les bandes armées campent sur leurs positions où elles continuent à s'entraîner, à recruter des enfants soldats, à s'affronter dans des escarmouches, à s'accuser réciproquement de violer, ce qui n'est sans doute pour certains acteurs locaux qu'une simple trêve.

Il n'est pas sûr qu'à Kinshasa, haut lieu des « bruits et fureurs » politiques et d'un pouvoir qui règne sans gouverner, on ait saisi l'importance fondamentale d'un suivi approfondi de la conflictualité au Kivu. Il n'est pas sûr non plus qu'à New York, Washington, Paris, Londres et Bruxelles, on se soit attelé à relire Clausewitz qui aurait trouvé bien « court » le pacifisme diplomatique propre à la salle climatisée où se meuvent les parrains du Congo. ■

Prochain président des États-Unis : Barack Obama

PHILIPPE VUYLSTEKE

Les habitants d'Obama à une soixantaine de kilomètres au nord de Kyoto au Japon ont raison de se réjouir, même si leur connection au candidat à l'élection du prochain président des États-Unis est purement fortuite. Ils ont déjà demandé que les entretiens entre le Premier ministre japonais et le futur président après son élection se fassent dans leur ville.

Une des conséquences frappantes de son statut de superpuissance est que la politique des États-Unis est prise à cœur par le monde entier, et pour un Belge expatrié aux États-Unis, comme moi-même, les péripéties de la vie politique américaine semblent beaucoup plus excitantes que ce dont je me souviens de la politique belge.

Les Belges auraient tort de se plaindre toutefois : après tout, quand avez-vous lu pour la dernière fois qu'un militant du Vlaams Blok s'était fait sauter dans un café francophone des Fourons ?

Si les passions engendrées dans le monde sont proportionnelles à la puissance économique et militaire d'un pays, vive l'insignifiance.

Depuis dix ans que je vis ici, je suis passé par tous les sentiments possibles concernant la politique aux États-Unis. Au début, c'était l'irritation liée à l'affaire Monica Lewinski, puis la découverte de la colossale puissance des lobbies de la grande industrie au service principalement du parti républicain, mais aussi, du parti démocrate. J'en suis venu à la conclusion que la première démocratie des temps modernes, fondée après la déclaration d'indépendance de 1776, est devenue une ploutocratie.

Le pouvoir des lobbies

Les grandes entreprises américaines dépensent des milliards de dollars chaque année pour financer les trente-cinq mille lobbyistes qui contrôlent chaque mouvement des quatre cent trente-cinq représentants et des cent sénateurs américains. Au prix des annonces télévisées où le politicien est en concurrence avec Coca-cola et McDonalds pour chaque seconde d'antenne, une campagne électorale est impensable sans le soutien massif des grands argentiers. Je n'exagère pas en disant que chaque mouvement des élus américains est contrôlé par les lobbies. Chaque vote, chaque action ou discours favorable ou défavorable au lobby du pétrole par exemple, est analysé et comptabilisé dans des banques de données destinées à mesurer les « mérites » de l'homme politique en question. C'est ainsi que Exxon, Mobil et Chevron ont réussi à s'assurer plusieurs milliards de dollars de réduction d'impôts au moment où ces entreprises annonçaient les plus grands profits jamais déclarés par des entreprises privées dans l'histoire du capitalisme. Les sommes énormes investies par les pétroliers dans l'élection de Bush et Cheney sont assurément un de leurs meilleurs investissements.

L'argent est maître. Le nouvel ambassadeur américain en Belgique, Sam Fox est un ex-lobbyiste pour le parti républicain et financier de la campagne « *swift boat* » qui s'était fixé pour but

de torpiller la candidature du démocrate John Kerry à la présidence en 2004. Cette campagne réussit à calomnier et ternir le passé héroïque de John Kerry qui avait commandé une vedette rapide (*swiftboat*) au Vietnam et fut blessé et décoré plusieurs fois pour son courage. Le terme « *swiftboat* » fait maintenant partie du jargon politique américain. Hillary Clinton rassurait dernièrement ses auditeurs au cours de sa campagne en disant qu'elle ne se laisserait pas *swiftboat(er)* par les républicains.

Toute la vie politique aux États-Unis est pourrie par l'argent... Toute? Non!... Il reste un groupe d'irréductibles : des représentants et sénateurs qui refusent l'argent des lobbies et font campagne à l'ancienne en parcourant leur district, en décrivant leur programme politique face à des assemblées locales et en recevant des contributions de leurs supporters.

La révolution internet

Néanmoins cela ne suffit pas pour être compétitif et sans l'internet ces politiques seraient certainement en voie de disparition. Le réseau internet est en train de produire une révolution dans le système électoral américain. Loin de résoudre tous les problèmes, il a permis à certains candidats de produire des sommes considérables en faisant appel directement aux électeurs, sans se compromettre avec les lobbies des grandes entreprises. Quelques exemples : Dennis Kucinich et Barack Obama dans le camp démocrate, Ron Paul dans le camp républicain.

Si j'avais eu le droit de voter ici, Kucinich aurait sans doute été mon choix. Il était contre la guerre en Irak depuis le début. Il dénonce le « complexe militaro-industriel », le plus puissant de tous les lobbies à Washington, qui est arrivé à convaincre le peuple américain de la nécessité de dépenser pour leur défense autant que le reste du monde réuni. Il veut reconstruire un système de santé plus juste qui rejette le système d'assurances privées dont les profits absorbent une énorme partie de l'argent de la santé. Il propose dans ce domaine un système très pro-

che des systèmes européens. Il souligne l'état déplorable de l'éducation aux États-Unis et veut investir massivement dans ce domaine.

Il veut réformer le système électoral pour le rendre indépendant des ploutocrates. Il est contre la peine de mort. Il veut réduire la prévalence des armes à feu dans la société américaine. Il veut restaurer l'image des États-Unis après la quasi-autorisation de la torture et l'atteinte à la vie privée par Bush. Il a un programme ambitieux de lutte contre la pollution et le réchauffement de la planète, etc. Son problème essentiel : son manque de charisme. Il a abandonné la course il y a presque un mois.

Un autre phénomène de la campagne 2008 à la présidence est le républicain Ron Paul. De tendance libertaire, sa campagne apporte un courant d'air frais dans le camp républicain. Le parti républicain qui, dans son passé, s'est trouvé du bon côté de certaines polémiques majeures de l'histoire des États-Unis — exemple, le rôle du président Lincoln dans l'abolition de l'esclavage au XIX^e siècle — est devenu le porte-parole des grandes entreprises et du capitalisme débridé.

C'est pour moi le plus grand mystère de la politique américaine : comment le parti républicain arrive-t-il à persuader un aussi grand nombre de citoyens à voter manifestement contre leurs intérêts ? Il me semble évident qu'environ 5 % des Américains ont tout intérêt à voter pour ce parti : les millionnaires et les milliardaires. Mais pourquoi diable un aussi grand nombre de gens, dont beaucoup font à peine partie de la classe moyenne, choisissent-ils de voter pour une réduction massive des impôts pour les riches, accompagnée d'une réduction des services sociaux pour la population ? Les raisons sont nombreuses et troublantes, mais cela vaut une analyse séparée.

Un des slogans du parti républicain est « *Strong on Defense* » avec plus de la moitié des supporters du parti encore toujours favorables à la guerre en Irak. Un spectacle édifiant s'il en est, au cours des débats télévisés des candidats républicains, était de voir Giuliani, Romney,

Thompson et McCain faire concurrence de slogans belliqueux pour prouver leur « solidité dans le domaine de la défense ». McCain convainquit probablement les électeurs de son parti quand il annonça à grand coup de poing sur la table qu'il « tuerait Osama Ben Laden, et pour cela, irait le chercher jusqu'aux portes de l'enfer s'il le fallait ».

Mais revenons à Ron Paul ; durant les mêmes débats télévisés, il était presque incongru de voir le républicain Paul soutenir la position que la guerre en Irak était la plus grande erreur de politique internationale de l'histoire des États-Unis et qu'il était temps de réduire drastiquement le budget de la Défense. Et de répondre aux attaques de McCain en lui montrant que lui, Ron Paul, avait obtenu plus de contributions venant de soldats en Irak que l'ex-pilote de la navy McCain.

Ron Paul peut aussi s'enorgueillir d'avoir battu le record de contributions à sa campagne en un jour : plus de 4 millions de dollars. Ron Paul est un véritable phénomène, il rejette la politique économique et monétaire actuelle de George Bush comme étant une garantie pour une débâcle prochaine de l'économie américaine. Il est suivi par un nombre grandissant de jeunes républicains et indépendants, et cela sans un dollar de soutien par la machine électorale républicaine.

Les raisons d'une victoire

Et maintenant revenons au sujet principal de cet article : ma prévision concernant la victoire finale de Barack Obama. Avant le *Super Tuesday* (5 février 2008), je n'aurais pas pu faire ce pronostic. Avant cela, la puissante machine électorale des Clinton semblait être un obstacle insurmontable, même pour un candidat superdoué comme Barak Obama. *Super Tuesday*, le jour où vingt-deux États ont voté pour les élections primaires (destinées à choisir les candidats des principaux partis), était prévu par les Clinton comme le moment où ils allaient porter le coup de grâce à la candidature d'Obama.

Jusqu'alors, seulement un petit nombre d'États avaient eu leurs primaires et même si Barack Obama avait gagné en Iowa et en Caroline du Sud, ces élections avaient montré que les victoires d'Obama dépendaient beaucoup trop du vote des Noirs pour être généralisées à l'ensemble du pays.

Hillary gardait une majorité significative chez les Blancs, les « Latinos » et les travailleurs *blue collars*. *Super Tuesday* allait remettre les pendules à l'heure et montrer qui était « la patronne ». C'était sans compter sans le talent extraordinaire du premier candidat noir (sérieux) à la présidence des États-Unis.

Le 5 février, Hillary Clinton prit un avantage arithmétique sur Obama. Des États comme New York, dont elle est un des sénateurs, et la Californie, dotée d'une importante minorité de « Latinos » qui adorent son mari Bill, lui ont assuré une victoire limitée. Cependant c'est Obama qui avait gagné dans le plus grand nombre d'États. Ce fut un choc dans le camp des Clinton.

Le mot clé dès lors devenait « momentum ». Obama avait prouvé qu'il était une étoile montante et pas une étoile filante. Peut-être vous demandez-vous quelle différence y a-t-il entre Obama et Clinton? La réalité est qu'en ce qui concerne le programme politique, il y a très peu de différence entre les deux candidats. Leurs vues concernant la nécessité de mettre un terme à la guerre en Irak, les changements nécessaires dans la politique de santé et presque tous les autres sujets sont très proches.

Il s'agit seulement d'une différence de personne et de caractère. Beaucoup d'Américains en viennent à se demander si vingt-huit ans de partage du pouvoir par deux familles n'étaient pas trop : quatre ans de Bush père auxquels il faut ajouter huit ans de Clinton, huit ans de Bush fils et huit ans d'Hillary. Les supporters des deux partis sont d'accord pour dire que le climat politique est empoisonné aux États-Unis, surtout depuis l'affaire Lewinski. Les républicains éprouvent encore toujours une haine féroce vis-à-vis des Clinton, ce qui est paradoxal puisque

Bill Clinton était le plus républicain parmi les démocrates. Et maintenant les démocrates ont peur des prochains coups bas que la machine républicaine va porter à Hillary si elle est la candidate élue des démocrates.

L'attrait d'Obama, c'est le fait qu'il fait table rase du passé et représente la nouveauté. Avec son extraordinaire éloquence (« Kennedyesque », disent certains), Obama a réussi à captiver l'Amérique. Sa capacité à penser « sur ses deux pieds » et la rapidité de sa repartie en ont fait une véritable pop star de la politique. Toutes les franges de la population où Clinton avait l'avantage il y a deux semaines commencent à pencher du côté d'Obama maintenant. Il a gagné toutes les primaires dans les petits États depuis *Super Tuesday* et a maintenant pris l'avantage pour le nombre de délégués. Hillary garde toujours une ferme option sur la victoire finale du fait de son avantage théorique dans trois grands États industriels qui doivent encore voter : le Texas, l'Ohio et la Pennsylvanie. Mais cet avantage théorique est basé sur des sondages vieux d'une semaine et donc déphasés par rapport à la nouvelle réalité de l'ouragan Obama.

Et maintenant pourquoi Obama va-t-il gagner aussi en novembre? Parce que, après huit ans de pouvoir par celui que beaucoup ici appellent « le pire président de l'histoire des États-Unis », les démocrates ont le vent en poupe. Les démocrates ont même l'avantage dans le financement de leur campagne, ce qui n'était jamais arrivé. Durant les primaires, le double d'électeurs démocrates s'est déplacé pour voter. Et John McCain, face à l'ensemble de l'électorat américain, aura plus de difficultés à faire passer son argument que les troupes américaines devraient rester encore cent ans en Irak si nécessaire.

Voilà pourquoi les habitants d'Obama dans la région du Wakasa au Japon ont raison de se réjouir. ■

18 février 2008